



Automobile: facturation d'une panne non réparée

Par **Hughaar**, le **24/05/2008** à **20:41**

Bonsoir,

J'ai déposé mon véhicule chez mon garagiste, pour un problème de voyant moteur allumé, provoquant une mise en sécurité de ce moteur. C'est la troisième panne en un an du même type; les deux premières, ayant des causes différentes chacune, ont été réparées.

Le responsable du garage a reçu ma voiture, mais n'a pu me donner de fiche (devis ou autre pièce), le système informatique étant alors en panne. Mais il a noté sur un papier, que j'ai signé, les problèmes rencontrés.

Quand je suis venu récupérer mon véhicule, il m'a expliqué l'origine de la panne (encore différentes des 2 précédentes). Mais n'ayant pas la pièce, le garagiste n'a pu réparer la voiture. Par contre, il m'a facturé la recherche de la panne.

Est-ce légal de facturer une recherche de panne non réparée, alors que le client attend de retrouver son véhicule en état de marche?

Il me semble que pour l'électroménager, les réparateurs ont un devoir de résultat. N'en est-il pas de même pour les autres biens en général, et les voitures en particuliers?

Espérant ne pas m'être trompé de catégorie de droit, et ne pas avoir posé une question déjà existante (mais je n'ai rien trouvé);

Cordialement.